



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PAC

Question écrite n° 117506

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur les vives inquiétudes des associations françaises bénéficiaires du plan européen d'aide aux plus démunis (PEAD) s'agissant de la réduction annoncée des crédits destinés à son financement. Ce plan, qui permet d'apporter une aide alimentaire à plusieurs millions de citoyens de l'Union européenne, est pourtant indispensable compte tenu des besoins existants et de la précarité grandissante constatée dans l'ensemble des États membres. Impulsé dès 1986, le PEAD permet, depuis 1987, de faire don des stocks excédentaires des produits agricoles au bénéfice des plus démunis. Or cette contribution européenne s'élève pour les associations concernées à 35 % des denrées alimentaires distribuées. L'impact de cette réduction budgétaire dès 2012, dans un contexte économique et financier très tendu, suscite de graves inquiétudes chez les responsables des associatifs. En conséquence, il lui demande quelles dispositions peut prendre notre pays pour sauvegarder l'aide alimentaire aux plus défavorisés.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117506

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9670

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)